



**SASSS**

Centre de recherche  
du CISSS de  
Chaudière-Appalaches

# SUBVENTION STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET STRUCTURANT

**CENTRE DE RECHERCHE DU  
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS 2024**

## DÉFINITION

Un projet structurant est un projet qui s'inscrit dans les priorités de développement structurel pour le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches et qui présente un potentiel fédérateur. Il est donc attendu qu'un projet structurant puisse provoquer un effet multiplicateur pour le développement de la recherche au CISSS de Chaudière-Appalaches.

Il exclut la réalisation d'un projet de recherche conventionnel, mais inclut la réalisation de partenariats et d'alliances autour d'un projet partagé qui serait un levier théorique, méthodologique ou opérationnel. Cette subvention, par exemple, pourrait aider au développement d'une plateforme de recherche, d'une base de données partageable ou d'un laboratoire technologique.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Un budget de 30 000 \$ est prévu pour une initiative ayant un potentiel structurant pour le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches. La proposition doit être déposée par un groupe de chercheuses ou chercheurs réguliers et associés.

## OBJECTIFS

- Favoriser une recherche de haut calibre
- Soutenir des projets novateurs qui ont un effet structurant et présentent des perspectives à long terme
- Faire émerger ou soutenir la collaboration d'équipes à haut potentiel

## DESCRIPTION DU PROJET

La demande doit être soumise en remplissant le formulaire « Subvention stratégique pour le développement d'un projet structurant 2024 ». Les éléments suivants doivent être présents :

- Titre du projet
- Identification des chercheurs ou chercheuses principaux
- Identification des autres chercheurs ou chercheuses ou collaborateurs ou collaboratrices (utilisateurs ou utilisatrices, décideurs ou décideuses, étudiants ou étudiantes, usagers-partenaires).
- Description de la complémentarité de l'équipe
- Description de la problématique du projet
- Description de la démarche de structuration
- Description du budget et de l'échéancier
- Description de la faisabilité du projet
- Identification des retombées prévues

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les fonds seront attribués pour une année seulement.

## DÉPENSES ADMISSIBLES

- La contribution aux salaires et avantages sociaux d'agents de recherche ou de personnel administratif (techniciennes ou techniciens et assistantes ou assistants professionnels)
- L'achat et la location d'équipement

## DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Tous les frais de fonctionnement pour réaliser un projet de recherche conventionnel
- La rémunération des chercheurs ou chercheuses soumissionnaires
- Les frais indirects de location et d'aménagement de locaux, de chauffage et d'électricité et tous les frais indirects de la recherche
- Aucune somme ne peut être transférée à l'extérieur du CISSS de Chaudière-Appalaches

## DOCUMENTS EXIGÉS

**Note importante :** Le formulaire de demande et les annexes doivent constituer un seul document en format PDF. Le document doit être transmis directement par le candidat ou la candidate. La date de transmission par courrier électronique fait foi de la date officielle de dépôt du document.

- Formulaire de demande « Subvention projet structurant 2024 »
- CV commun canadien des chercheuses ou chercheurs principaux

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un comité composé d'évaluateurs ou d'évaluatrices capables de juger de la pertinence stratégique, de la faisabilité et de l'impact structurant des propositions reçues évaluera l'admissibilité et la qualité des projets selon les critères suivants.

### Critères spécifiques (note/100) :

- Importance et pertinence de la problématique du projet (10/100)
- Qualité du processus méthodologique (10/100)
- Qualité des aspects éthiques de la recherche (10/100)
- Caractère stratégique du projet pour le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches (plus-value) (10/100)
- Caractère structurant du projet pour le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches (20/100)
- Caractère réaliste dans le contexte des contraintes budgétaires (10/100)
- Génération d'emplois hautement qualifiés ou potentiel de recrutement associé (10/100)
- Caractère de faisabilité du projet dans les délais requis (10/100)
- Caractère de pérennité du projet (10/100)

En collaboration avec la Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire, un état des dépenses ainsi qu'un suivi de l'avancement du projet et sa pérennité devront être soumis à la fin du financement.

Pour participer au concours, les demandeurs doivent remplir le formulaire « Subvention stratégique pour le développement d'un projet structurant 2024 », ce dernier devant inclure toutes les signatures requises.

**Date limite de soumission des demandes : le 1<sup>er</sup> décembre 2024, avant 16 h**

Envoi par courriel à : [recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

Prière de mentionner dans l'envoi « Subvention stratégique pour le développement d'un projet structurant 2024 »

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

**Madame Isabelle Patry**

Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire

CISSS de Chaudière-Appalaches

143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1

Courriel : [recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

